MALLEMORT INFOS

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE MALLEMORT DE PROVENCE

N°5 | JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2015

C'est l'été

ETAT CIVIL

DU 20 MARS 2015 AU 30 JUIN 2015

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M. Pierre Julien LEMAITRE
décédé le 22 mars 2015 à Eyguières

Mme Colombe BLANC Vve MARSERO
décédée le 1er avril 2015 à Mallemort

M. Maxime TARRAZI
décédé le 8 avril 2015 à Schweinfurt

M. Gaston LEFEVRE
décédé le 10 avril 2015 à Mallemort

Mme Monique PALLIOT
décédée le 14 avril 2015 à Salon de Pce

M. Jean-Pierre MARTIN
décédé le 15 avril 2015 à Pertuis

Mme Juliette CAILHAU
décédée le 21 avril 2015 à Mallemort

M. Henri MATTEÏ
décédé le 2 mai 2015 à Mallemort

M. Michel VIANY
décédé le 7 mai 2015 à Aix en Pce

M. Francis VORMESE
décédé le 14 mai 2015 à Mallemort

M. René JUSTAMON
décédé le 2 juin 2015 à Marseille

M. Roland LAURIN
décédé le 4 juin 2015 à Marseille

Mme Anna TROTOBAS
décédée le 17 juin 2015 à L'Isle sur la Sorgue

Madame le Maire et le Conseil Municipal présentent toutes leurs condoléances aux familles et aux proches.

BONJOUR LES BÉBÉS

ANDRES SCHAFFNER Laura
née le 10 mars 2015 à Aix en Pce

KANALAS Robert
né le 11 mars 2015 à Salon de Pce

BONET Louis
né le 18 mars 2015 à Aix en Pce

TONELLI Livio
né le 25 mars 2015 à Aix en Pce

DURAND Romane
née le 2 avril 2015 à Aix en Pce

DEBUSSCHERE Margaux
née le 2 avril 2015 à Salon de Pce

BUONO Justine
née le 16 avril 2015 à Salon de Pce

PARIS Cléa
née le 16 avril 2015 à Salon de Pce

LEVRINO Lana
née le 27 avril 2015 à Salon de Pce

VIDAL Mathilda
née le 30 avril 2015 à Aix en Pce

GARCIA GONZALEZ PILS Sade
née le 1er mai 2015 à Pertuis

REVOL Tony
né le 4 mai 2015 à Aix en Provence

VENTRE Raphaël
né le 9 mai 2015 à Aix en Provence

DE CHIARA Romane
née le 12 mai 2015 à Aix en Provence

SERRA Nolan
né le 15 mai 2015 à Salon de Pce

CLEMENTE MARTINEZ Milan
né le 15 mai 2015 à Salon de Pce

BORDET Elisa
née le 24 mai 2015 à Cavaillon

ILS S'AIMENT

DELLIT Emily et IMBERT William
le 4 avril 2015

TROUTTET Carmen et CHAUVIN Stéphane
le 2 mai 2015

MENGUY Vanessa et RAVAZZA Victor
le 9 mai 2015

CLEMENT Cathy et LONGUET Denis
le 9 mai 2015

HEBERT Angélique et BOREL Alexandre
le 23 mai 2015

DOYE Marie-Claude et PLAUCHUT Frédéric
le 23 mai 2015

SEBIA Farida et ELHALLAK Abdeltif
le 30 mai 2015

BOUREAU Bénédicte et VALENTE Laurent
le 6 juin 2015

BERNAUD Valérie et CROUZET Jérôme
le 20 juin 2015

Commémoration du 8 mai 1945 : remise de médaille

Le 8 Mai 2015, lors de la cérémonie commémorant l'armistice de la seconde guerre mondiale, la **"Croix du Combattant"** a été remise par M. DAZIANO, président de la FNACA, à M. **Robert PECOUD**, pour sa participation à la guerre d'Algérie.
A cette cérémonie été présents les drapeaux des associations patriotiques et de la commune, les élus, le conseil municipal jeune et les présidents ou représentants des associations patriotiques.

Edito

Chères Mallemortaises, chers Mallemortais

Un an déjà que le Mallemort Infos n°1 paraissait, et nous voici au N°5. Depuis beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et notre bilan d'une année, présenté en Avril en réunion publique, vous a permis de découvrir tous les travaux réalisés ainsi que les projets à venir.
Il a surtout mis en avant le travail de toute une équipe composée d'adjoints, de délégués et conseillers municipaux. Vous n'avez pas manqué de me signaler que cet esprit d'équipe est un atout pour Mallemort. Je vous remercie du compliment et vous confirme que ma conception en tant que maire de la commune repose vraiment sur ce travail collectif et de délégations. Je vous y associe aussi et j'apprécie la dynamique autour de toutes les commissions extra municipales ainsi que l'engagement de nombreux bénévoles lors de nos festivités.
Je tenais à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée lors des élections départementales. Cette nouvelle fonction de conseillère départementale me charge certes de nouvelles responsabilités et contraintes mais elle positionne Mallemort avec plus de force au sein d'un territoire à défendre.
Au conseil départemental je suis au sein d'un groupe d'élus indépendant. C'est une place que je revendique pleinement et qui me permet une liberté de pensée et de libre arbitre. Vous me connaissez, je souhaite une libre parole et conserve ainsi une éthique essentielle à mes yeux.
L'été arrive. Avec lui les emplois saisonniers pour nos jeunes mallemortais, l'ouverture de la piscine, les différents festivals et animations. Mais aussi un rythme de travail intense et fatiguant pour certains. Ceci nécessite encore plus que d'habitude le respect de l'autre pour que chacun vive un bel été.

L'été c'est aussi à Mallemort du mouvement, avec sa population qui se multiplie par 2 avec l'arrivée de touristes et vacanciers. Cette ouverture à l'international ne peut être que bénéfique pour nous tous. La Provence, terre d'accueil devient alors l'occasion pour chacun de s'ouvrir aux autres, aux différences, à d'autres modes de culture ou de langue. Une richesse pour l'esprit et un apprentissage de la tolérance dont nous avons toujours à gagner.

Je vous invite donc à la lecture de numéro 5 où vous retrouverez avec plaisir je l'espère toutes les rubriques du village et de précieuses informations.

Bel été à tous.
Chaleureusement.

Hélène GENTE-CEAGLIO
Maire de Mallemort
Vice présidente d'agglopole sports/ culture
Conseillère départementale.

Résultats du Canton de Pélissanne au 2ème tour

Candidats	% voix commune	% voix canton
Hélène GENTE-CEAGLIO et Jacky GERARD Divers gauche	42,72%	38,27%
Claire BLANC et Pascal MONTÉCOT Union de la Droite	27,80%	38,02%
Alexis ALLIONE et Evelyne CAIRE Front National	29,48%	23,71%

SOMMAIRE

Mallemort Infos #5

p 2 ÉTAT CIVIL
p 3 ÉDITO DU MAIRE
p 4 FINANCES
p 6 ÉCONOMIE - EMPLOI
p 8 TOURISME - SPORT
p 10 TRAVAUX
p 12 JEUNESSE, ÉCOLES ET PETITE ENFANCE
p 16 ENVIRONNEMENT URBANISME
p 18 AGRICULTURE
p 20 SÉNIORS-SOLIDARITÉ
p 22 SÉCURITÉ - CIVISME
p 23 CADRE DE VIE CULTURE(S)
p 26 INFOS
p 27 TRIBUNE POLITIQUE
p 27 SERVICES DE L'ÉTÉ

Directeur de la publication : Hélène Gente.
Sources : Agglopole Provence, A.P.E Mallemort, District de Provence de football, Espaces Jeunes,Gendarmerie Nationale, Golf de Pont Royal, Ministère de l'intérieur, PAÏS et DELTA.
Conception : service communication- culture, mairie de Mallemort.
Impression : Imprimerie Masson.
Tirage : 3200 exemplaires.

Reprographie des textes et photos interdite.

Crédit photos : Agglopole Provence, Associations mallemortaises, Groupe d'élus indépendants, Les élus, Mathilde Henry, Mathilde Lucidarme, Marc Minaud, Daniel Neri, Sénas photos (Claude Allegrini, Stéphanie Bidotti, Anaïck Lohezic).

FINANCES

BUDGET 2015 : une politique volontariste, un service rendu amélioré pour les mallemortais

La Ville a encore adopté son budget sans augmenter le taux des impôts locaux, une coutume à Mallemort.

Mais cette fois, ce choix s'est révélé bien plus difficile …
En cause : les restrictions budgétaires de l'Etat et l'augmentation des taux de la fiscalité votée par Agglopole Provence liés à l'arrivée prochaine de la Métropole.

Face à la baisse des dotations de l'Etat (de l'ordre de 400 k€ sur 3 ans), au coût de la nouvelle organisation des rythmes scolaires (100 k€), la Ville veut rester fidèle à son credo budgétaire : maintenir un niveau de dépenses d'investissement élevé pour soutenir le tissu économique et de ce fait l'emploi, direct ou induit sur le territoire ainsi que la qualité de vie.
Des réflexions ont été engagées par l'équipe municipale pour définir les bonnes priorités afin de répondre aux besoins du plus grand nombre de citoyens.

Dépenses de fonctionnement 8 616 345 €

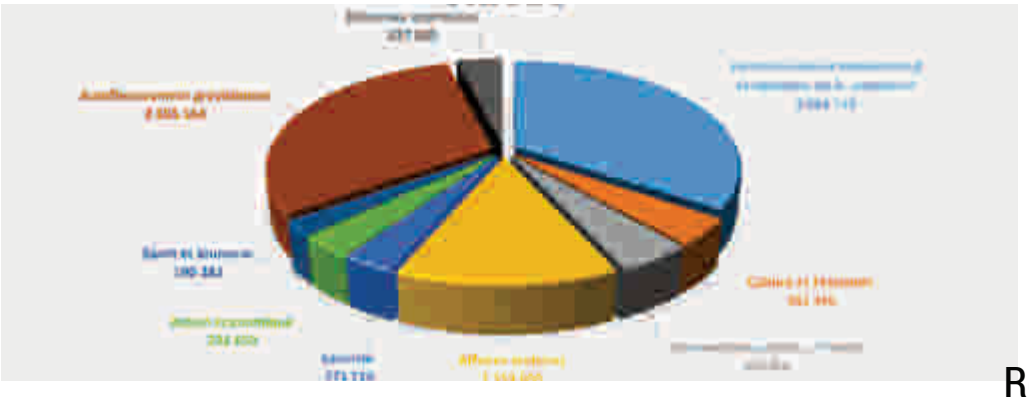

Recettes de fonctionnement 8 616 345 €

La fiscalité directe communale :

Le conseil municipal a voté la stabilité des taux d'imposition et ce, malgré l'augmentation appliquée dès 2015 par Agglopole Provence. Cette dernière souhaitant anticiper la hausse des taux qui aura lieu lors de la mise en place de la future métropole Aix-Marseille-Provence (1/01/2016), la majorité des communes de l'Agglopole a donc décidé de baisser ses taux d'imposition, afin de compenser l'harmonisation fiscale métropolitaine à venir.
Mallemort ne pouvait se permettre de baisser ses taux, parmi les plus bas du territoire. Elle souhaite continuer à améliorer le service rendu aux mallemortais en développant des activités périscolaires de grande qualité, en élargissant leur capacité d'accueil mais aussi en concrétisant les nombreux investissements structurants pour notre bien-être collectif.

Une fiscalité communale parmi les plus basses du territoire

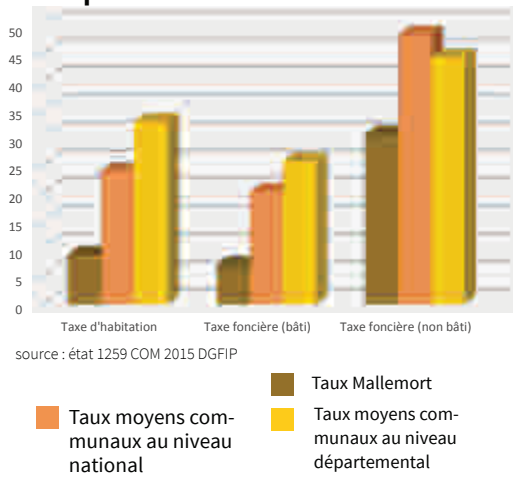

source : état 1259 COM 2015 DGFIP

Dépenses d'investissement
7 864 635 €
(y compris restes à réaliser 2014)

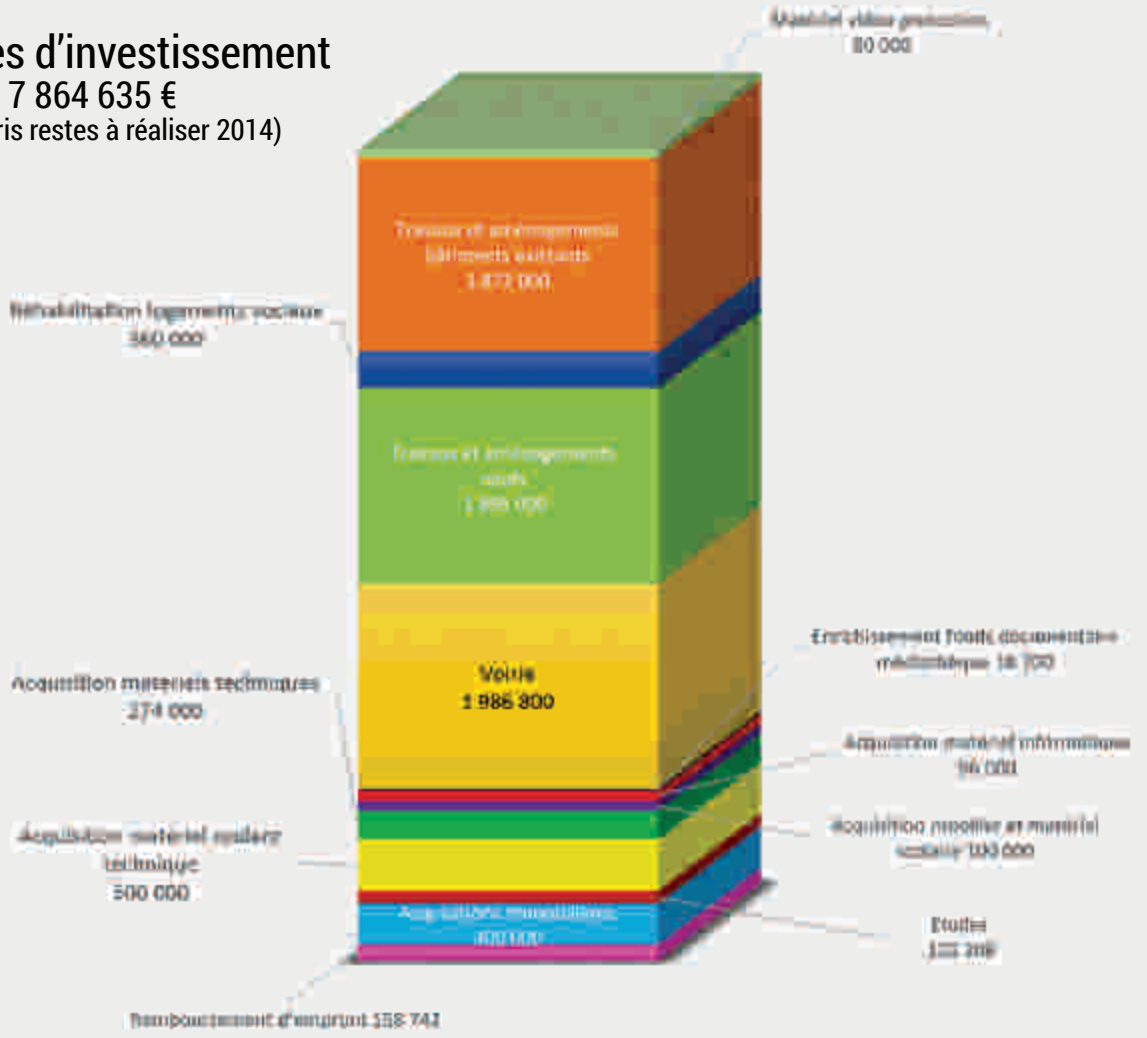

Recettes d'investissement
7 864 635 €

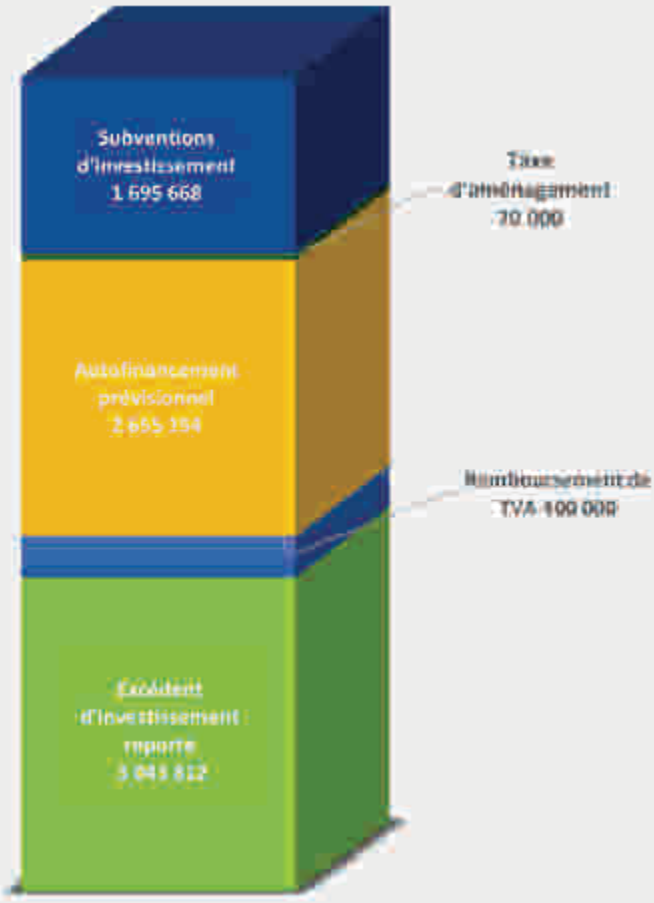

Les grands projets d'investissement pour 2015

Déjà réalisés :
- Aménagement du chemin des Jardins
- Aménagement du complexe sportif et du skate park
- Démolition des vestiaires du Stade

- Reconstruction des vestiaires de l'ancien stade
- Réhabilitation de plusieurs logements sociaux
- Aménagement du chemin de Salon
- Etude sur le pluvial de la commune
- Travaux de voirie
- Modernisation des arrosages communaux
- Travaux d'accessibilité dans les bâtiments recevant du public
- Réfection des menuiseries de l'école F. Mistral
- Parking du rond-point de la Durance
- Aménagement des abords de la Médiathèque et du Donjon
- Acquisition d'une balayeuse
- Renouvellement du parc automobile de la commune
- Renouvellement du matériel technique des services municipaux
- Acquisition de la coopérative agricole

ÉCONOMIE EMPLOI
COMMERCE DE PROXIMITÉ

Sébastien GARCIA Services Techniques

Loïs AUNEAU Services Techniques

L'Oustau provençal a changé de propriétaires et devient LA ROSE PISTACHE

Sarah et Sylvain Camus vous accueilleront dans cette boulangerie Banette située au quartier de la Verdière, avenue de Craponne. Snacking et Terrasse,
Horaires : 5h30 à 19h30, dimanche jusqu'à 13h, fermé le jeudi.
Tél : 04 90 55 66 42.

5 EMPLOIS CRÉÉS À MALLEMORT

1ères signatures Emplois d'Avenir et Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.

La commune de Mallemort s'est engagée dans la lutte contre le chômage et ce sont ainsi 4 nouveaux contrats aidés qui ont été signés depuis le mois d'avril, 3 Emplois d'Avenir et 1 Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).

Un 5ème Emploi d'Avenir est toujours à pourvoir en mécanique : si vous êtes intéressé, contactez la Mairie.

Donc désormais parmi nous :
En Emplois d'Avenir, **Angélique ANDRETT et Jérémy VAUFREY,** 2 jeunes recrues à la Police Municipale en tant qu' ASVP (Agent de Surveillance de La Voie Publique), **Loïs AUNEAU** aux Services Techniques, espaces verts.
En Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, **Sébastien GARCIA,** maçon, aux services techniques.

FOCUS SUR LES EMPLOIS D'AVENIR

Chaque année, plus de 120 000 jeunes quittent le système éducatif sans diplôme.
Avec un taux de chômage de 45%, ces jeunes ont besoin d'aide pour trouver un emploi et suivre une formation qualifiante. Les Emplois d'Avenir ont été créés pour combattre ces statistiques, avec 2 buts essentiels : améliorer l'insertion professionnelle et permettre l'accès à une qualification. Tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés) inscrits depuis plus d'un an au chômage sont concernés.
Objectifs ? *Fournir "une première expérience professionnelle réussie, inscrite dans une durée suffisante" aux moins de 26 ans très éloignés du marché du travail.*

Angélique ANDRETT en fonction

Angélique ANDRETT et Jérémy VAUFREY, nouveaux ASVP

Qu'est-ce qu'un Emploi d'Avenir ?

Ces contrats d'une durée de 1 à 3 ans maximum concernent les activités en croissance qui offrent "des perspectives de recrutement dans les années à venir": filière verte, secteur social et médico-social, aide aux personnes, numérique, tourisme… L'état s'engage sur 75% de participation sur le salaire.

Qui peut en bénéficier ? *Un jeune souhaitant un Emploi d'Avenir doit se rapprocher d'un professionnel de l'insertion des jeunes : référent de la mission locale ou de Pôle emploi, référent du réseau Cap emploi, pour les jeunes en situation de handicap. Si ce jeune correspond bien aux critères de l'Emploi d'Avenir, sa candidature est ensuite présentée à des employeurs proposant un travail en rapport avec son profil.*
Ce contrat de travail comporte des engagements réciproques : le jeune est encadré par un Tuteur (employeur) et un référent (pouvoirs publics). Il peut être amené à suivre des formations, le but étant de l'amener à une insertion professionnelle durable.

Angélique et Jérémy profitent ainsi, par le travail en binôme, de l'expérience et des conseils de leur tuteur Luc Benrahmoun. De même, Loïs, est encadré aux services techniques par Pierre Innocenti.
Ce tutorat s'accompagne de journées de formation prises en charge par la Mairie.

LE DAIE, DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ À L'EMPLOI. *En mairie tous les jeudis matin.*

Le DAIE, Dispositif d'Accompagnement Individualisé à l'Emploi, a pour but de faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

Afin d'inscrire ces personnes dans une dynamique d'emploi durable, le Conseil Départemental, avec le soutien du Fonds Social Européen, met en œuvre cette prestation d'accompagnement individualisé à l'emploi. Dans notre département, c'est le groupement mandataire PAIS et DELTA SUD FORMATION qui est chargé de ce dispositif. Pour accueillir et suivre le public dans les meilleures conditions, notre commune met à la disposition du conseiller une permanence le jeudi matin en Mairie.

Le DAIE met en place :

Un accompagnement personnalisé à l'emploi, réalisé avec la même personne accompagnatrice pendant toute la durée du parcours.

Un parcours individualisé constitué de plusieurs étapes successives, de la définition du projet professionnel à l'embauche sur un contrat durable. Ce parcours peut être composé de mises en situation de travail, de formations, d'actions, de type aide au CV, techniques de recherche d'emploi, d'actions d'insertion, jusqu'au suivi dans l'emploi.

Pour bénéficier de l'appui du DAIE

Parlez-en à votre conseiller emploi, ou votre référent social, ou prenez contact directement avec votre pôle d'insertion.

Le 7 Juin, 1er concours international de pétanque organisé par l'UCAM pour ses adhérents (Union des Commerçants Entrepreneurs et Artisans de Mallemort)

Après un repas pour lequel tous les adhérents avaient amené des victuailles et des vins locaux, une dizaine d'équipes se sont affrontées dans des parties acharnées.
Gagnant du concours : le salon Evidence. Consolante : Fringues & Vous, associé à Euro Coiff.

Les 1ères FLORALIES organisées par la APMP (L'Association des Professionnels de Mallemort de Provence)

Le 9 mai dernier, la rue Fernand Pauriol s'est transformée.
A l'intitiative de l'APMP, des exposants de plantes aromatiques et florales, d'activités de plein air, ainsi que quelques artisans locaux avaient pris place pour le plus grand plaisir de tous. Une jolie réussite !

RECENSEMENT DE LA POPULATION

De nouveaux chiffres bientôt pour notre commune.

Le recensement de la commune s'est effectué en début d'année, sous la responsabilité de 3 agents de contrôle, Sonia DYWICKI, Annie DROUIN et Stéphanie BIDOTTI, assistées de l'ensemble du personnel administratif de la mairie impacté par cette tâche. 13 agents recenseurs* ont été recrutés pour la collecte des informations concernant les ménages et les habitants domiciliés sur notre commune.
Cette opération, très utile à la collectivité, sert en priorité à déterminer la population de la commune. De ce recensement découle la participation de l'Etat au budget des communes, mais également des lois et décrets à l'exemple du nombre d'élus du conseil municipal, du mode de scrutin...
L'étude fine de ces résultats permet d'aider l'équipe municipale à mener une politique en phase avec le développement de la ville : classes d'école supplémentaires, places en maisons de retraite, nouveaux moyens de transports... tout autant que des professionnels ou des associations en recherche de projets d'implantation ou de connaissance de leur public.
Ce recensement de la population n'est donc pas neutre et permet de mieux répondre aux besoins de la population mallemortaise.

Etre agent recenseur n'est pas une tâche toujours de tout repos : la météo peut s'en mêler, vous pouvez vous retrouver face à de gros (ou petits) chiens menaçants, ou être en rase campagne, à la nuit tombée et ne pas trouver la sonnette… Félicitations à notre équipe d'agents qui a tout terminé dans les temps.
Enfin, un grand merci à tous pour l'accueil que vous leur avez réservé !

RdV en janvier 2016 pour connaître les chiffres envoyés par l'INSEE aux communes.

**Christine BRIAND, Jérémie DELUNSCH, Jean-Luc DESSIMOULIE, Anne-Christine FLEURY, Guilaine HOSTETTER KELTZ, Cyprien JANSON, Françoise JOSEPH, Maud LANGLOIS, Virginie MASSIA, Jordan MICHEL, Nathalie MICHON Alex VERRUTTI, Athilie VUILLEMARD.*

TOURISME SPORT

GOLF INTERNATIONAL DE PONT ROYAL

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 1ère région d'accueil des touristes français (12,5% de part de marché), et la 2ème après Paris, pour les touristes internationaux (18,6% de part de marché).
Mais savez-vous qu'en France, actuellement, le tourisme lié au Golf croit plus vite que le tourisme traditionnel ?
Mallemort, par sa position est idéalement située pour rafler tous les bénéfices : climat, nombreuses attractions touristiques complémentaires au golf, accès aisé, proximité de plusieurs grands centres urbains, du Luberon, des Alpilles, de la mer…
Le Golf de Pont Royal est un véritable poumon économique pour notre ville !

30 000 personnes en 2014 pour un green fee*

*Green-fee : forfait pour avoir accès au parcours.
Le parcours **Balesteros** (18 trous), créé en 1991, complété en 2010 par le parcours **La Durance** (6 trous) ont attiré à eux deux pas moins de 30 000 personnes en 2014 pour un green fee* (Balesteros : 20 654 ; la Durance : 9302).
Au plus haut de la saison, on comptabilise par jour 250 personnes qui viennent à Mallemort pour jouer au golf. Cette clientèle est constituée à 60 % de clients français et 40% de clients étrangers (Belges -10 %, Suisses -10 % , Anglophones - 10 %, Allemands - 5% , autres - 5 %). Un attrait touristique incontestable pour notre commune !

Des emplois et des retombées économiques

Des études d'impact économique ont montré que chaque euro dépensé sur les terrains de golf, directement ou indirectement, génère cinq à huit euros supplémentaires dans l'économie locale, régionale et nationale…
Sur notre commune, cet impact se retrouve au niveau des emplois directs, durables et saisonniers.
Le Golf de Pont Royal emploie, principalement pour l'entretien du terrain, **22 salariés en CDI**, issus majoritairement du bassin mallemortais (Mallemort -11).
A cela se rajoutent les emplois sur le site pour la restauration, l'hébergement, les commerces, les cours de golf … soit un total de près de **40 personnes en emploi stable**.

Il faut aussi ajouter les emplois indirects et induits. Les retombées touristiques directes sur notre commune ont permis le développement de plusieurs restaurants, commerces de proximité ou encore l'accroissement de la grande distribution, une vraie valeur ajoutée à Mallemort !

Le Golf : un sport qui se démocratise !

La pratique du golf a pris un nouveau tournant ces dernières années. En cause, le constat d'un sport qui prend trop de temps, des règles trop compliquées pour les moins de 35 ans, une désertion des parcours qui tendait à s'affirmer.
Les expériences se sont multipliées pour tenter d'inverser la tendance et rendre le golf plus attractif et plus " fun ".
Depuis son ouverture en 1991, Le Golf International de Pont Royal sensibilise les collégiens de Mallemort par des stages, des activités dans le cadre de la pratique sportive.
L'ouverture du parcours de la Durance en 2010 a amorcé une nouvelle phase : une pratique golfique plus ludique, moins contraignante et plus ouverte, tout en liant formation des jeunes, familles, accessibilité et entraînement de haut niveau ! L'école de Golf rassemble quant à elle 90 enfants (de 4 ans à 18 ans), 30% habitent Mallemort, le reste se répartit sur Aix en Provence, Salon de Provence, Avignon. Bon nombre de mallemortais ont ainsi commencé par des cours avec une des 2 écoles (Académie Golf de Pont-Royal et Leadbetter Academy) et ont désormais une pratique régulière.
Une ouverture à tous qui n'empêche pas de respecter les règles de bienséance et le fair-play !
Renseignements : www.golf-pontroyal.com

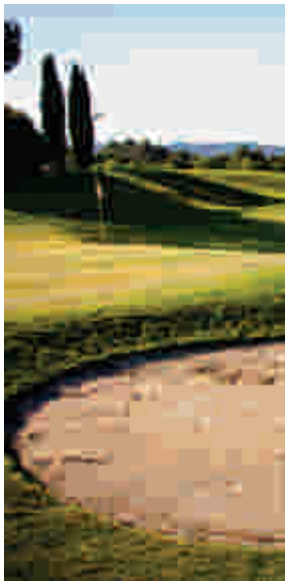

LES NEWS DE L'ÉTÉ DE VOTRE OFFICE DE TOURISME !

LES ÉDITIONS

La dernière version de notre **guide touristique** présente notre village : son histoire, ses sites naturels, ses loisirs, le calendrier festif, sans oublier les hébergements et divers restaurants !

On y trouve aussi **le circuit du vieux village** en français et en anglais, (une édition en portugais est également disponible). Ce parcours pédestre d'une durée de 45 mn emmène ses visiteurs à la découverte du vieux Mallemort et son point de vue imprenable sur la Durance et le Luberon ! A voir et à revoir !

Le **guide de l'été** : pour tout savoir sur ce qui se passe à Mallemort pendant la saison estivale : animations, lieux de baignade, stages, adresses gourmandes, infos pratiques… La Bible des vacanciers !

Le WI FI disponible et gratuit à l'OT !

NOS ANIMATIONS

8e concours photos

"Mallemort dans tous ses états !" Cette année, nous souhaitons mettre à l'honneur notre charmant village ! Ce thème nous permet ainsi d'enrichir notre photothèque !

Nous attendons des vues naturelles, des animations, un événement particulier, bref un instant exceptionnel valorisant Mallemort. Nombreux lots à gagner !

Date limite d'inscription : 23/09/2015.

Règlement disponible à l'Office de Tourisme ou en téléchargement sur : www.mallemortdeprovence.com

Mallemort a du talent

3ème édition / expo vente de nos artistes mallemortais, amateurs, ou professionnels : poteries, peintures, déco, scrapbooking… Une quinzaine de participants vous propose leurs créations artistiques originales …

Visible du 29 Juin au 24 juillet 2015

LES PROJETS

Grâce à l'emploi de jeunes saisonniers, l'OT tiendra un stand cette année dans la galerie marchande d'Intermarché certains lundis de juillet et août afin d'inciter les touristes à se rendre dans le village. L'O.T souhaite également être présents au domaine de Pont Royal, lors du forum dominical organisé à la Maison du Tourisme.

Organisation de la 2ème Marche Populaire du Patrimoine : samedi 19 Septembre 2015 ! Un parcours différent attend les mallemortais cette année, toujours avec un minimum de 10 km. Préparez vos baskets !

UN WEEK-END CONSACRÉ AUX FINALES DES COUPES DE PROVENCE DE FOOTBALL 2015

MALLEMORT, samedi 6 juin

Une belle affiche ce samedi là : au nouveau gymnase, la finale de football en salle, tandis qu'au stade d'honneur avaient lieu successivement, les Finales Vétérans et Seniors. L'équipe de direction du District de Provence de Football a tenu à remercier tout le monde pour son implication active et efficace pour l'accueil de cet événement !

Plus de 1500 personnes s'étaient déplacées et le soleil étaient au rendez-vous ! Il paraîtrait même que Madame Le Maire a échangé quelques balles avec Monsieur l'adjoint aux sports et à la vie associative …

Les Finales Coupes de Provence 2015 à Mallemort

Catégorie	Trophée	Match	Score
Vétérans	José Takatakian	SO Septèmes/AS Gignac	3/1
Futsal senior	District de Provence	Cap Sam 10è/MBT	2/8
U15 G	Max Crémieux	AS Gignac/SC Air Bel Foot	1/2
Senior G	Albert Eynaud	EUGA Ardziv /FC Rousset	2/0

TRAVAUX

COMPLEXE SPORTIF ET LUDIQUE ESPACE PETITE ENFANCE SKATEPARK

3 nouveaux équipements sportifs et ludiques qui ne désemplissent plus depuis leur ouverture aux mallemortais le 31 mai dernier !

UNE IMPLICATION DE TOUS !

Ce projet initié pendant la campagne municipale de 2014 était une volonté affirmée pour la nouvelle équipe municipale, d'offrir un véritable espace de vie aux mallemortais, offrir un lieu convivial, ludique où tout un chacun, jeune, et moins jeune, écoliers, collégiens, adultes, familles, bref, tous les habitants de notre village puissent se retrouver et échanger.

Le fait que se déroule à Mallemort, "Un dimanche en famille", énorme manifestation offerte par l'Agglopole, a contribué également à booster l'énergie de tous pour que ces 3 projets soient finis et ouverts au public le 31 mai 2015.

La mobilisation de la Commission Sports (A. Allegrini, C. Brondolin, V. Daval, B. Laquay, C. Martinelli, A. Motot) , soutenue par toutes les autres commissions, a permis de réaliser ces trois projets en moins de 6 mois, entre la conception et la livraison, avec une copie rendue sans faute.

Il faut souligner également la participation et l'implication très importante de nombreux et différents mallemortais pour la conception de ces projets :

Les jeunes pour la conception du Skate-park (encouragés par A. Motot), le personnel de la Crèche les Auceau, pour les choix concernant les jeux de la petite enfance, les professeurs d'éducation physique et sportive du Collège pour approuver le choix des activités proposées sur le Complexe Sportif et Ludique.

Les riverains de ces équipements ont aussi été conviés à plusieurs réunions publiques.

C'est un projet évolutif, maîtrise du budget municipal oblige, la municipalité a conservé la mainmise sur certains travaux qui peuvent être assurés par nos services techniques, comme l'arrosage et certains aménagements.

COÛT DES AMENAGEMENTS ?

Tous ces projets ont pu rapidement voir le jour grâce aussi, et surtout, à des finances saines, héritées de l'ancienne municipalité, mais aussi grâce à des subventions du Conseil Général des Bouches-du-Rhône (60%) ainsi que d'autres subventions qui ont amené la contribution financière de la commune à un montant tout à fait correct.

Le Complexe Sportif a ainsi coûté 870k€ subventionnés à 70%, soit un coût de revient de 7€ par an et par habitant sur la durée du mandat.

Nous pouvons nous féliciter d'une maitrise budgétaire et d'un suivi des travaux parfaits, car nous avions aux commandes M. Martin et C. Brondolin.

QUI PEUT L'UTILISER ET COMMENT ?

Un règlement très précis a été élaboré par la Commission Sports. Celui-ci met surtout l'accent sur le savoir vivre et les règles élémentaires liées à tout équipement municipal. Il met en garde également quant au revêtement très particulier qu'est le synthétique, toutes les chaussures ne sont pas acceptées !

Les critiques sur le synthétique, liées essentiellement à la méconnaissance de ce produit, ont vite fait place à une satisfaction générale due au confort et la résistance à l'utilisation intensive des utilisateurs, sans parler d'un entretien minimum qui satisfait pleinement les services de la commune.

Ouverture et fermeture
été : 8h à 21h30.
hiver : 8h à 19h.

LE SKATE PARK

Avec ce nouveau skatepark, les riders vont pouvoir, rouler, glisser, sauter, effectuer des Kickflips ou autres tricks ! Micro-rampe, quarte, curb à deux niveaux, plans inclinés et autres mini-quarters, tout a été intelligemment aménagé dans ce skatepark.

Il y a aussi un BOL, un des seuls de la région pour le plus grand plaisir de tous les planchistes.
Il est fortement recommandé de se protéger correctement !
Un mur de graff est à disposition pour les amateurs.

ET MAINTENANT ?

Les couleurs, les formes, les espaces … le beau temps !
Tout était au rendez-vous pour une inauguration réussie, le dimanche 31 mai lors d' "Un Dimanche en Famille".
Un véritable succès ! Depuis les lieux ne désemplissent pas, que ce soit en semaine ou le week-end, le soir, le matin, sans parler des mercredis ! Le skatepark, l'espace petite enfance, le complexe sportif et ludique, tous ces espaces connaissent une fréquentation importante et continue.

Des remarques, plus constructives les unes que les autres sont prises en compte (bancs supplémentaires, râtelier sécurisé pour les trottinettes, cendriers, mais aussi brumisateurs…) pour assurer un confort et une sécurité optimum. Ceci démontre qu'au-delà de la fréquentation, il y a aussi une adhésion complète des mallemortais à la hauteur des investissements de la commune pour ces équipements superbes !
Des outils sportifs et de loisirs de qualité pour toutes les générations.

UNE PISCINE AU TOP !

Ouverte 7/7, un petit bassin tout neuf, maîtres-nageurs, leçons de natation, eau rafraîchissante. Tout est prêt pour vos baignades de l'été !

Dernière étape de la réfection engagée sur la piscine, le petit bassin est désormais opérationnel.
Pataugeoire, petit bassin, grand bassin, des prix d'entrée parmi les plus bas de la région, tout est désormais prêt ! Chacun pourra profiter ainsi d'une baignade agréable avec un personnel encadrant de qualité.
Pour plus d'information contactez les maîtres-nageurs au 04 90 57 43 84.
Un gardien, en lien avec les forces de sécurité, est désormais logé sur place afin d'éviter toute baignade nocturne.

Pratique
Horaires : 11h00 à 19h00
Ouverture : tous les jours du samedi 27 juin jusqu'au vendredi 28 août inclus
Heures des cours 9h15 à 10h45 (par session de 30 min) et de 19h00 à 20h00 (ou 20h30)

Tarifs Entrée :
Tarif normal : Adulte (2.10€) Réduit * (1.60€)
Abonnement carnet 10 entrées : Adulte (17.00€) Réduit* (10.50€)
Abonnement mensuel (30j à la date d'achat) : Adulte (26.00€) Réduit* (14.50€)
* Réduit : enfants de 6 à moins de 16 ans, carte d'étudiants, personnes porteuses d'un handicap sur justificatif

Les tickets de 2014 ne seront ni repris, ni échangés.
Tarifs des cours :
- leçons de natation : 120 € les 10 leçons
- cours d'aquagym : 5 € le cours par personne,
- passage des brevets de natation : 2 €
- séance d'encadrant de nageurs confirmés: 2 €.

JEUNESSE
ÉCOLES
PETITE ENFANCE

CARNAVAL SOU DES ÉCOLES LAÏQUES

"Samedi 18 avril, le soleil était au rendez-vous pour accompagner les 150 enfants participant au Carnaval du Sou des Écoles Laïques. Petites coccinelles, libellules, fleurs de toutes les couleurs, Maya l'abeille, Huguette la guêpe, gentils Spidermans, jardiniers en herbe … tous défilaient gaiement dans la rue Fernand Pauriol, accompagnés par les saltimbanques de la troupe Ska Barré et au son des tambours de la compagnie Bali Bala !
Tous ces joyeux drilles ont ensuite dansé et chanté sur la place de l'Espace Dany avec Fabienne de Bali Bala et son orchestre avant de déguster un bon goûter offert par l'association du Sou des écoles laïques.
Une belle journée pour les enfants qui s'est déroulée dans la bonne humeur.
Nous remercions tous les parents d'être venus si nombreux, les bénévoles qui ont permis la réussite de cette journée, la police municipale qui nous a aidés à assurer la sécurité et Madame le Maire et ses conseillers municipaux pour leur présence.
A l'année prochaine !"

Mme FLEURY, pour le Sou des écoles laïques.

LE RAMASSAGE SCOLAIRE MUNICIPAL.

" Quand on partait sur les chemins … "

C'est ce que pourraient chanter les enfants des hameaux, non pas "à bicyclette", comme la chanson de Montand, mais "en bus".

Matin et soir, un agent municipal, pour chacune des écoles, accompagne les enfants entre l'école et l'arrêt de bus. Emile Garcia et David Gondran assurent le bien-être et la sécurité des enfants tout au long du trajet.
Avec deux ramassages le matin, (le premier pour les élèves du collège et le second pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques), et un le soir, ce sont 55 écoliers qui circulent entre les hameaux et le village.
Emile et David vérifient que les enfants sont bien en place, les ceintures bien attachées, puis, c'est parti pour trente kms, une vingtaine d'arrêts et une bonne heure de trajet sur les routes étroites de notre campagne où Emile manœuvre le bus avec prudence.
A chaque arrêt, David sécurise la descente des enfants et la traversée de la route si nécessaire.
Le soir, les enfants sont déposés d'abord à Pont-Royal les lundis et jeudis, et d'abord à La Tapie les mardis et vendredis afin d'équilibrer les retours tardifs dans les foyers.

Grâce à ce circuit, nos petits campagnards seront-ils incollables sur les limites de notre commune ?

Emile Garcia et David Gondran

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : 1 AN DÉJÀ !

1er Bilan de mise en place.

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ont été mises en place à raison de 4h par semaine.
425 enfants y étaient inscrits, soit **90%** des enfants scolarisés dans nos écoles : 75% Frédéric Mistral, 82% Camille Claudel, 84% L'Espélido, 74% Joliot Curie.

29 groupes d'enfants ont pu pratiquer 35 activités différentes et gratuites :
Initiations, découvertes, culture, sports, créations artistiques, arts plastiques, citoyenneté, technique… Un vrai inventaire à la Prévert, Il y en avait pour tous !
Deux expositions des travaux réalisés ont eu lieu, en décembre et mai, dans les écoles.
Les parents, ont pu ainsi admirer les œuvres réalisées par leurs enfants : nichoirs, poteries, pompons, nœuds marins, pliage papiers …

Près de 60 personnes pour encadrer :
1 coordinatrice administrative, 1 coordinatrice de terrain, 56 intervenants (23 agents municipaux, 33 intervenants extérieurs).
1 commission de suivi : élue, coordinatrices, représentants des parents d'élèves, représentants des intervenants.

Lieux : Tous les équipements de notre commune ont été utilisés, salles des écoles (hors classes) et cours de récré, gymnases, courts de tennis, Mille clubs, stade, médiathèque …

Coûts : On peut évaluer à 150 €/an le coût par enfant. Ceci correspond juste aux frais de personnel. A cela se rajoutent les coûts d'ouverture et de fermeture supplémentaires des bâtiments, celui des nombreuses réunions de suivi de l'application de la réforme, l'achat de matériel, la cantine du mercredi, le petit bus pour les maternelles de Joliot Curie, etc.
La commune a décidé de prendre à sa charge, dès la mise en place de la réforme, ces coûts dans un souci du service rendu aux mallemortais. La gratuité pour les familles est une priorité pour la municipalité.

C'est désormais sur des bases concrètes et solides que la rentrée prochaine va être abordée.
Un Projet Educatif de Territoire, dont l'objectif est de prendre en compte le temps de l'enfant dans sa globalité (scolaire et périscolaire), vient d'être finalisé. Tous les partenaires de l'école ont participé à l'élaboration : parents d'élèves, enseignants, périscolaire, intervenants NAP, personnel municipal intervenant pendant le temps méridien. Ce Projet Educatif de Territoire vise un objectif ambitieux, certes mais trouve sa cohérence dans les valeurs que la commune a placées au cœur de son action.

INFORMATION : Les inscriptions pour les NAP se feront du **jusqu'au 10 juillet.** Possibilité de déposer le dossier d'inscription au bureau cantine ou en mairie au service Education.

Equipe NAP Camille Claudel

Equipe NAP Joliot Curie

Equipe NAP Frédéric Mistral

Equipe NAP Espélido

Enquête NAP / A.P.E de Mallemort

A la question : êtes-vous satisfait des activités proposées ? 82% des parents ont répondu positivement (OUI = 113).
L'Association des Parents d'Élèves (A.P.E) de Mallemort a réalisé une enquête de satisfaction sur les NAP courant mars 2015.
137 réponses ont été récoltées dans les 4 écoles et sur le blog de l'association.

MALLEMORT ACCOMPAGNE SES ÉCOLIERS !

Cette année scolaire encore, le soutien apporté aux écoles par la Municipalité a été important.

Mise à disposition du bus scolaire, ou financement d'un bus de ligne, participation financière aux projets à 50% ou en totalité, projets culturels à la médiathèque, dispositif école et cinéma. Toutes ces actions ont permis aux enseignants de concrétiser leurs projets pédagogiques.
Ceux-ci offrent à nos élèves une palette de réflexions axées sur le sport, les arts, la connaissance de notre patrimoine (culturel, historique, géographique) notre environnement, le développement durable, la citoyenneté .

La Municipalité a pris en compte ces projets pédagogiques dans l'élaboration du Projet Educatif Du Territoire (P.E.D.T.) dont les enseignants sont partenaires.
L'objectif est de défendre les valeurs qui permettent l'épanouissement des petits mallemortais d'aujourd'hui afin qu'ils deviennent les citoyens responsables et cultivés de demain.

PETIT RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE

Sport, nature, découverte

• Trois classes de neige ont eu lieu aux Cytises (Seyne les Alpes) : une classe de l'Espélido, deux de Mistral. En tout, c'est donc une soixantaine de nos écoliers qui ont pu goûter aux plaisirs de la neige.
• Les Rencontres USEP, ont combiné athlétisme et course (Alleins et Charleval), randonnées (Vernègues), et de l'escalade, un bien joli programme pour des classes de Claudel et l'Espélido.

Sorties nature et découverte, écologie

Les classes de Claudel et de l'Espélido se sont rendues à Mérindol et ont travaillé sur l'écosystème de la Garrigue. Le développement durable et l'écologie ont concerné les écoles Mistral et Claudel.

Arts visuels ou spectacles

• A l'occasion du 70e anniversaire de la 2nde guerre mondiale, des conférences sur l'art et la guerre se sont déroulées à la Médiathèque pour les enfants de Mistral.
• Les classes de l'Espélido et de Joliot ont découvert les œuvres au Musée Vasarely.
• Des enfants de Claudel, Joliot et Mistral ont pu assister à des spectacles de théâtre, danse, opéra, arts du cirque (Pavillon noir d'Aix-en-Provence, Théâtre Armand de Salon et Scène Nationale de Cavaillon).
• Le dispositif école et cinéma a concerné toutes les écoles.
• Une activité Chorale a rassemblé tous les enfants de Joliot.

D'autres actions, d'autres lieux

Patrimoine, Histoire, Géographie, Sciences, Planétarium d'Aix en Provence, Marseille, St Rémy, Les Baux, Arles ...

Et enfin, tous ont travaillé sur la Citoyenneté et le Vivre ensemble.

Ainsi par l'apprentissage ludique, nos jeunes écoliers ont pu aborder notre culture, notre Patrimoine, les arts, les sciences, le sport.

Souhaitons que tous y aient pris plaisir !

135 EMPLOIS SAISONNIERS CET ÉTÉ POUR NOS JEUNES

JOB d'été

Chaque année, notre commune engage des jeunes de 16 à 25 ans pour " les petits boulots d'été ".
Ces emplois saisonniers permettent à nos jeunes mallemortais d'avoir une 1ère expérience à ajouter à leur CV, et une petite rentrée financière, coup de pouce utile pour boucler des projets.
Afin d'en faire bénéficier un maximum de mallemortais, ces emplois ne sont pas renouvelables.
82 emplois saisonniers municipaux : Services techniques **23** ; Piscine : vestiaires **42**, caisse **4**, maîtres-nageurs **4**, surveillant de baignade **1** ; Office du Tourisme **3** ; Médiathèque **3**.
Auxquels s'ajoutent les emplois financés par l'Agglopole Provence : entre 15 et 17 personnes pour le centre de vacances les Cytises ; entre 34 et 36 personnes pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les Tout Chatou au domaine de l'Héritière.

Collège Collines Durance

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU COLLÈGE COLLINES DURANCE

Bienvenue aux futurs 6èmes de l'année 2015/2016 !

Pour la première fois, ce samedi 30 mai 2015, le collège Collines Durance a ouvert ses portes à tous et à toutes ! 87 familles de futurs 6èmes se sont déplacées pour découvrir l'établissement (sur 115 futurs inscrits). Un véritable succès !
Cette opération s'est déroulée à l'initiative de Mme Flahaut principale, Mme Andrieu principale adjointe, avec la collaboration de tous les professeurs et stagiaires volontaires.
Tous ont su déployer leurs talents et expériences afin de nous exposer avec enthousiasme leurs matières. Tantôt ludiques, tantôt pratiques, la découverte de certaines expériences, notamment en physique/chimie ou encore en sciences de la vie et de la terre, a pu nous laisser parfois perplexes. D'autres rencontres, au fil des classes, nous ont fait découvrir l'art du jardinage, l'art de construire une maison ou encore les expositions des collégiens. L'Histoire quant à elle a évoqué " la seconde Guerre Mondiale" à travers des portraits, des souvenirs, ou encore "le mur de la liberté", lieu libre d'expression. Tandis que d'autres présentaient leur travail sur la mémoire et notamment sur la liberté de la presse dans le monde en 2014, la Géographie souhaitait, pour sa part, donner aux élèves la conscience d'une vision mondiale. Des rencontres théâtrales, avec de mini sketchs en anglais et mêmes savoureuses par la dégustation de succulents mets provençaux ! Un mélange des genres sur fond de chorale musicale et spectacle d'acrobatie donné par une équipe de danseurs/danseuses/jongleurs.
Sans oublier le stand des souvenirs au profit du foyer !

En souhaitant à ces futurs collégiens une intégration réussie et ...
À la rentrée prochaine !

Acrosport classe de 4ème1: Jade-Mélissa-Anaelle-Pauline-Collin-Manon Professeur Mme GENTE

SOIRÉE " SCÈNE JEUNES "

Un filage général et l'occasion d'une fête conviviale

La soirée " scène jeunes " s'est déroulée le vendredi 7 mai au sein de l'Espace Jeunes de Mallemort.
L'événement a été encadré par Slimane MOUSSA (directeur de l'Espace Jeunes de Mallemort), Nadhir MOHAMED (animateur intercommunal) et Nadia MEDDOUR (Directrice de l'Espace Jeunes de Charleval).
Une scène a été montée afin que les jeunes chanteurs se sentent vraiment comme de vrais artistes.
Cet événement avait pour but de préparer les jeunes à monter et chanter sur scène, face à un public, afin d'être prêts pour la " Fête de la jeunesse 2015 " qui avait lieu le 06 juin au stade municipal de Lamanon.
De plus, cette "répétition générale", a permis de clôturer les vacances de printemps, sur un ton festif, avec un barbecue offert par les Espaces Jeunes. Toutes les familles étaient conviées. Les parents, les jeunes, les animateurs ont pu ainsi se rencontrer et nouer des liens. La soirée s'est extrêmement bien déroulée, avec la présence de Madame Le maire et son équipe conquis par les voix de nos futures stars.

ESPACES JEUNES INTERCOMMUNAUX
Accueil de loisirs 11/14ans
Piscine, cinés, plage, aéromodélisme, photo, etc.
Pendant les vacances, de 10H à 18H en intercommunalité à Mallemort.
Un ramassage est effectué sur les communes d'Alleins, Vernègues, Lamanon et Charleval.

Accueil de jeunes 15/17ans
Pendant les vacances tous les jours de 14H à 19h (hors soirées et sorties). Concerts, plages, Festival d'Avignon, camping, raid sportif, piscine, roller, etc.
Lieu déterminé en fonction des activités (Lamanon, Charleval ou Mallemort).

Contact : Fanny BENAIM 04 90 57 49 03 / 06 81 47 34 70
www.espacesjeunesintercom.jimdo.com

ENVIRONNEMENT URBANISME

LE PLAN LOCAL D'URBANISME : état d'avancement

L'année 2014–2015 a permis d'affiner la démarche du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et d'intégrer la nouvelle réglementation, en particulier la loi ALUR. Dans ce cadre, le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) présenté au conseil municipal en 2013 a été affiné et sera à nouveau débattu au Conseil Municipal du 8 juillet 2015; ce document est consultable sur le site de la commune.

Les grands principes sont maintenus :

- Limiter l'extension de l'urbanisation.
- Volonté de densifier les zones urbaines existantes.
- Préserver les espaces naturels et les zones agricoles.
- Confirmation de la vocation touristique de la commune.
- Pas de nouvelle zone à vocation de logements (outre celles déjà identifiées dans le POS actuel).
- Confirmation d'une nouvelle Zone d'activités à aménager.
- Réflexion engagée sur l'intégration de la ZAC de Pont Royal dans le futur PLU.
- Conformité avec les orientations du SCOT, Schéma de Cohérence Territorial.
- PLU élaboré en concertation avec les services de l'Etat, Agglopole Provence, la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental 13, l'Architecte des Bâtiments de France.
- Développement des logements sociaux.
- Prise en compte du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation).
- Échanges réguliers avec la population au travers de la commission extra-municipale.
- Participation de la commune au développement des énergies renouvelable (Grenelle de l'environnement).

La prochaine étape consiste en particulier à élaborer le zonage et le règlement associé afin de finaliser le PLU avant la fin de l'année.

UN PARC SOLAIRE A MALLEMORT

La commune de Mallemort, après l'étude de différentes alternatives, a retenu un site favorable à l'accueil d'un projet de parc solaire. Il s'agit d'une ancienne zone de stockage des déblais extraits lors de la création du canal EDF sur des terrains communaux (qui seront loués). L'ensemble parcellaire représente une surface utile d'environ 2 ha.

Il s'avère que la commune d'Alleins développe un projet de parc solaire depuis mars 2013 sur des terrains attenants à ceux de Mallemort au lieu-dit " Piboulon ". En conséquence, dans une cohérence d'aménagement intercommunal le développement d'un projet commun prend tout son sens (Projet global de l'ordre de 4,5 ha). Ce projet solaire rentre dans le cadre règlementaire national du troisième appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Energie portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations photovoltaïques situées en France métropolitaine, (cahier des charges publié le 6 janvier 2015).

Le dossier de candidature a été déposé avant le 1er juin 2015.

SCHÉMA DIRECTEUR PLUVIAL

La commune engage au 2ème semestre 2015 "un Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial et une étude du risque inondation associé au ruissellement pluvial ".

Ces dernières années, lors d'évènements climatiques conséquents, des inondations ont eu lieu sur les quartiers situés aux points bas de la Commune.
Le réseau d'évacuation des eaux pluviales est également associé au réseau d'irrigation.
Cette étude doit permettre de :

- Fournir à la commune les données précises du fonctionnement de ses réseaux d'évacuation des eaux pluviales en relation avec le réseau d'irrigation,
- Définir les travaux nécessaires à la suppression des désordres pour des pluies d'occurrences décennales.

Cette étude est basée en particulier :

- Sur des investigations et enquêtes de terrain,
- Sur des plans topographiques détaillés,
- Sur des modélisations hydrauliques.

Elle sera également menée en relation étroite avec les services "risques" de la DDTM, Agglopole Provence (pour sa connaissance des réseaux en général), les agriculteurs (réseaux d'irrigation), les services techniques, l'adjoint aux travaux et l'adjoint à l'urbanisme. Après consultations, un bureau d'études vient d'être retenu. Une réunion de lancement est prévue le 7 juillet 2015, avec un assistant à la maîtrise d'ouvrage, Michel Martin, 1er adjoint, Eric Bruchet adjoint à l'urbanisme et Christian Brondolin, adjoint aux travaux.

LES CHATS, LES PIGEONS .... Où en sommes-nous ?

Dans le dernier Mallemort Infos, nous vous relations les problèmes liés à la recrudescence de chats et pigeons en liberté, voici un premier bilan des actions en cours .

Les Chats

Après consultation de plusieurs organismes, une convention a été signée avec la clinique vétérinaire Arcadia de Lamanon, afin de stériliser les chats. La commune a mandaté la Société SPCAL afin de procéder à une campagne de capture et de stérilisation. Celle-ci a eu lieu du 02 au 26 juin, particulièrement sur le Hameau de Bramejean et dans les résidences L'Horizon et Les Restanques, où une recrudescence de chats sans maître avait été signalée, avec toutes les nuisances que cela occasionne.

Un affichage (abris bus, boîtes aux lettres, poteaux, etc.) dans les lieux concernés a été mis en place. Les chats ainsi capturés ont été ensuite remis sur site après leur stérilisation.

Les pigeons

Une entreprise a été retenue pour la pose de picots sur le toit de l'église, les travaux débureront dans les prochaines semaines. La construction d'un pigeonnier contraceptif qui permettrait de contrôler l'évolution de la population est encore à l'étude pour l'instant.

La commune de Mallemort participe ainsi activement au développement d'un projet de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.
Avant de valider ce projet, la commune a effectué plusieurs démarches, réunions d'information, vérifications auprès des différentes institutions de l'Etat afin d'appréhender la faisabilité du projet :

- Visite du site avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).
- Projet présenté à la commission urbanisme et aux services de l'Etat en janvier 2015.
- Projet hors zone AOC (Appellation d'Origine Contrôlée).
- Réunion de présentation du projet à l'ensemble du Conseil municipal convoqué spécifiquement pour l'occasion le 15 janvier 2015.
- Le projet est hors zone agricole ou naturelle à enjeux, implanté sur un site anthropisé.
- Le projet répond au Grenelle de l'environnement et, est cohérent avec le SCOT Agglopole Provence.

Par conséquent, le projet a été présenté par Eric BRUCHET, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, au conseil municipal du 20 mai 2015. Celui-ci a voté à l'unanimité pour engager la commune dans cette démarche.

AGRICULTURE

CES RUISSEAUX DE NOS CAMPAGNES

Chazelle, Rebout, La Pugère, la Tapie, Poet, Rimbaud …
Vous ne le savez peut-être pas mais ce sont certains noms de ruisseaux qui traversent notre commune.

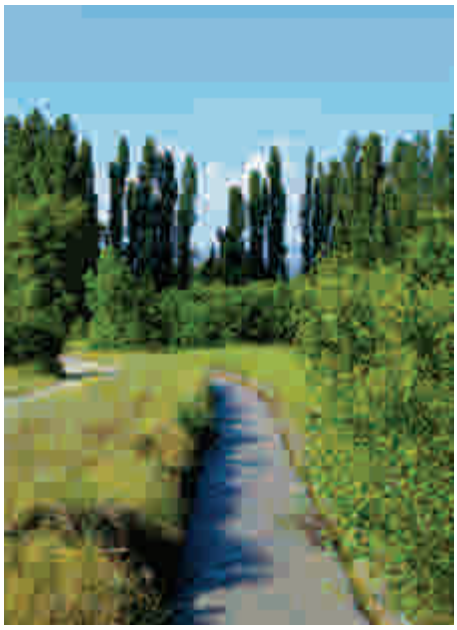

Tout ce système de petits ruisseaux parcourant notre campagne, existe en fait depuis Adam de Craponne, ingénieur de talent de la Renaissance, qui eut la bonne idée de détourner et capter les eaux de la Durance pour irriguer les champs. Un canal à son nom est toujours en activité.

C'est tout un réseau intelligent de **ruisseaux-maîtres** (l'eau y circule tout le temps), de **ruisseaux-fuyants** ou collatéraux (l'eau n'y circule pas tout le temps mais elle a une issue), et enfin de **ruisseaux dits filiolles** (l'eau n'y circule que pour l'arrosage d'une ou plusieurs parcelles) qui permettent un arrosage complet sur un territoire immense.

Cette révolution "bleue" a façonné notre paysage et lui a également apporté richesse et prospérité. L'eau en Provence est un trésor. Qui ne se souvient pas du pauvre Jean de Florette de Pagnol ?

Cette eau est notre bien commun, à charge à nous de le respecter.

L'Etat a cédé la concession de ce bien à la commune qui en assure la gestion. A été ainsi approuvé, au dernier conseil municipal du 20 mai 2015 et grâce au travail de Henri Ricard, conseiller municipal délégué à l'agriculture, le **"contrat pour les bénéficiaires des travaux d'irrigation ".**

Ce contrat (disponible en mairie) donne les règles de bon usage entre riverains de ces canaux, afin que chacun profite au mieux de cet or bleu. Une taxe d'arrosage est fixée par le conseil municipal à 103 € /ha/an.

Tous les riverains peuvent se "mettre à l'arrosage". Chaque riverain est propriétaire de la berge jusqu'au milieu du ruisseau : de fait l'entretien de cette partie lui incombe. Autrefois, de nombreuses cannes étaient utilisées pour les champs. Changement économique oblige, elles ne sont désormais plus coupées et envahissent les berges, empêchant l'accès aux ruisseaux, notamment pour l'entretien.

Chacun doit veiller également à ne pas gaspiller cette eau si précieuse : fermer l'arrivée d'eau quand le terrain a été suffisamment irrigué, ne pas arroser outre mesure, la route par exemple !

Notre environnement agricole a bien changé, et les arrosages **"à la raie"** peuvent être parfois bien malmenés par une "immersion" de pré : nous avons encore la chance d'avoir des agriculteurs en activités, préservons-les .

Bien entendu, il ne faut rien modifier au système mis en place, comme souder ou détruire les martelières, pour que tous bénéficient d'une arrivée d'eau correcte.

Des **"tours"** ont été mis en place et ce, depuis la création de ces canaux, c'est-à-dire **depuis 1557 !** pour que chaque riverain accède aux ruisseaux avec une quantité d'eau suffisante.

Pour le bien de tous, il va de soi qu'il est interdit de polluer cette eau censée irriguer des champs : rejets et déchets divers sont interdits.

Toutes ces règles de bon usage sont dans l'intérêt de tous.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que ces canaux ont un rôle essentiel lors des gros orages. Jours et nuits, un garde d'astreinte (ils sont 2) veille à la sécurité. Il arrive lors de gros orages, bien souvent la nuit, qu'un garde se dépêche d'aller couper les martelières du ruisseau du moulin pour que l'eau se rejette directement dans le canal EDF évitant ainsi une inondation plus en aval.

Une véritable richesse, donc que ces ruisseaux ! il est donc majeur que chacun veille à préserver au maximum cet ingénieux système.

Extraits du "Contrat pour les bénéficiaires des travaux d'irrigation", approuvé en Conseil Municipal le 20 mai 2015.

Article 1 : tous les terrains compris dans le périmètre d'arrosage des eaux concédées à la Commune de Mallemort en tant que concessionnaire doivent acquitter chaque année les taxes d'arrosage " eaux entretien ".

Article 2 : l'eau peut être coupée à n'importe quel moment pour cas de force majeure, pour un entretien des ruisseaux ou réparations, ou restriction issue des décisions de la commission exécutive de la Durance, sans aucune compensation possible

Article 6 : le Conseil Municipal à l'article 10, sur proposition de la commission extra-municipale des arrosages, détermine les zones et les tours d'arrosage. (…) Les arrosants pourvus d'un écoulement devront faire un usage normal de l'eau. Sur les ruisseaux fuyants, l'eau devra être coupée, l'arrosage terminé. (…) Les barrages de retenues d'eau devront être enlevés l'arrosage terminé.

Article 8 : le jet des ordures ménagères et autres dans les ruisseaux est strictement interdit, ainsi que le rejet de fosses septiques, égouts, huiles de vidange etc. (…) Le pollueur de l'eau d'irrigation sera sanctionné en vertu des sanctions mentionnées dans le règlement sanitaire des Bouches-du-Rhône.

LES PRODUCTEURS AGRICOLES DE MALLEMORT

Ils vendent à la ferme

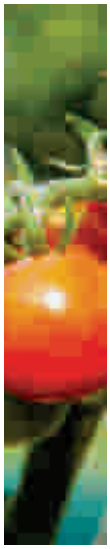

PASCAL AVIGNON
Producteur de fruits, légumes et œufs bio
Eté : vendredis de 17h à 20h
Hiver : vendredis de 16h30 à 19h
Pont Royal, croisement D71 (route d'Alleins) et D7N7
Tél. : 04 42 86 03 69 – 06 62 56 18 23

LE JARDIN DES 1000 COULEURS
MARIE ET JEAN-MICHEL ROL
Producteurs de fruits et légumes Bio
Vente à la ferme, d'octobre à mars : vendredis de 16h à 19h et samedis matin de 9h à 12h
Chemin de Sénas, Quartier Gardet
Vente au rond-point de la Durance : 7/7, 10h à 13h et 16h à 20h
Tél. : 06 61 95 55 35

DOMAINE DU PETIT MOULIN
M. ET MME PERETTI ANDRÉ
Vente de fruits et légumes : Juin/juillet/août
Vente de vins et produits régionaux toute l'année
Route de Charleval D561 face au Golf de Pont Royal
Tél. : 04 90 59 13 88 – 06 08 32 50 60

CHEZ CYPRIEN VENTE DIRECTE
MAGALI ET CYPRIEN JANSON
Producteur de fruits et légumes
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 19h
samedis et dimanches de 9h à 12h
Chemin Belle Plaine, Chemin D23
Tél. : 06 70 08 43 62

SÉNIORS

PLAN CANICULE

Depuis le 1er juin, les personnes les plus vulnérables, isolées, âgées, handicapées peuvent se faire inscrire sur un registre confidentiel en mairie. Ce document permet, en cas de fortes chaleurs et de déclenchement de plan canicule, une intervention plus rapide des services de secours et aussi s'assurer que les personnes vont bien et ne manquent de rien.
Voisins solidaire pensez à prendre des nouvelles de votre entourage, pensez à signaler des personnes isolées dans votre voisinage.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
Canicule Info Service
0 800 06 66 66
(appel gratuit depuis un poste fixe)
Faites-vous recenser auprès de la Mairie.

Le Foyer des écureuils

prend ses quartiers d'été :
Fermeture du 11/08 au 08 /09 inclus,
Permanences assurées les mardis et jeudis après-midi les 18 - 20- 25 - 27 Août.

FOYER LES ÉCUREUILS
Du soleil, pas trop de Mistral, un canal, un bateau … Et un bon restau !

Sortie réussie pour le Foyer les Ecureuils au Canal du Midi le vendredi 22 mai 2015

Sortie sur le Canal du Midi

Toujours avec le soutien de l'Entraide 13, la sortie avait été choisie en début d'année : direction le Canal du Midi .
A Vias, petite commune près de Béziers, 51 de nos aînés ont embarqué ainsi sur le "Millésime". En bateau pour 1h30 de navigation paisible, mi ombre, mi soleil, le Mistral ayant eu la gentillesse de ne souffler que modérément ce jour-là !
Le guide a su captivé son auditoire : mécanisme d'aqueducs mobiles permettant aux eaux de la rivière de passer au-dessus du canal en période de crue, Pont St Joseph dit aussi Pont aux 3 yeux, etc.
Un joli paysage et la ballade s'est terminée à Agde, avec une arrivée au restaurant le Ponton !

DES NOUVELLES DU CCAS

De nouvelles actions ont été proposées et adoptées par le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.
Pour les familles : dès cet été, dans le cadre de sa politique d'aide aux familles aux revenus modestes, le Centre Communal d'Action Sociale pourra remettre des bons pour les enfants. Ceux-ci seront attribués en fonction des critères définis en Conseil d'administration : revenus, etc.
Ils permettront aux enfants : d'accéder à la piscine, d'assister à un spectacle de la commission culture ou à une séance de cinéma. Vous devez vous rendre à la mairie pour effectuer les démarches et fournir les documents nécessaires à l'obtention de cette prestation.
Pour les adultes : Une navette sera mise en place à partir du mois de septembre, deux jours par semaine.
Le jeudi, elle sera réservée aux personnes qui fréquentent le Foyer les Ecureuils et sous certaines conditions.
Le vendredi, elle sera destinée aux personnes qui veulent se rendre au marché, qui sont éloignées du village et n'ont pas de moyen de locomotion.
Elles devront s'inscrire auprès du CCAS où toutes les informations nécessaires leur seront communiquées.
CCAS : 04 90 59 79 73. Possibilité de rdv avec Mireille Bremond, adjointe aux Affaires Sociales.

COLOMBE … *Une mallemortaise de longue date, Colombe, nous a quittés le 1er avril 2015.*

Née en 1920, elle a travaillé de nombreuses années à la cantine de l'école Emile Pico auprès de M. Maille.
Durant toute sa vie elle a œuvré bénévolement au service des mallemortais, comme infirmière d'abord, puis auprès de nombreuses associations.
Elle avait des "mains d'or" et offrait ses magnifiques réalisations au crochet. Elle habitait dans le village à l'ancien poids public et avait plaisir à épingler sur ses volets les affiches des manifestations mallemortaises.
Toujours à sa fenêtre, elle aimait discuter avec les passants et raconter les anecdotes du village.
Les malheurs n'ont pas épargné sa vie mais elle s'est toujours dévouée aux autres. C'était une femme de caractère qui laissera un bon souvenir à tous ceux qui l'ont côtoyée.
Nous lui disons ici un dernier au revoir.

SOLIDARITÉ

30 JOURS, 30 MARATHONS ET 30 CONFÉRENCES

Un Défi de l'extrême bouclé par Philippe Moreau le 26 mai avec 1 312 Km parcourus …
"J'ai besoin de mon souffle pour accomplir ce défi, ils ont besoin de souffle pour VIVRE " P. Moreau.

Le 28 avril, la commune de Mallemort a pris part au ***Défi Transsouffle*** en accueillant Philippe Moreau "coureur de l'extrême".

Relier Marseille à Paris : 1 312 Km à l'arrivée.

Ce grand sportif (Il a participé aux marathons du Pôle Nord, du Pôle Sud, traversé plusieurs déserts, la vallée de la mort) avait pour objectif de communiquer au maximum sur la mucoviscidose avec ce Défi et ainsi collecter des fonds. Une collecte essentielle pour l'association "Vaincre la Mucoviscidose" pour financer la recherche. Il s'est associé également à "France ADOT" pour sensibiliser au don d'organes.

Les jeunes sportifs "footeux" et bien d'autres personnes se sont joints à lui pour l'accompagner sur le dernier km. Bien encadré par la police municipale et des volontaires à vélo jusqu'à la mairie, tout le monde est arrivé sous les applaudissements. Des échanges très conviviaux et des discussions intéressées entre ces jeunes et notre sportif de haut niveau ont animé l'arrivée de la course.

Après une collation bien méritée, les dernières photos ont été prises sur le parvis et les marches de la mairie.

A 19 h lors de la conférence au théâtre Dany, Philippe nous a montré à quel point la mucoviscidose était une cause qui lui tenait à cœur. Il a accompagné un jeune malade au sommet du Mont Blanc des Dames : 3 100 m, une ascension qui semblait irréalisable au départ. Notre coureur de l'extrême est un véritable ambassadeur de la lutte contre la mucoviscidose. Les participants ont pu ainsi découvrir quelques images de ses exploits. C'est un grand sportif qui se donne à fond dans tout ce qu'il entreprend, il va jusqu'au bout de ses défis et pour lui rien n'est impossible.

Nous avons passé une superbe soirée avec cet homme généreux, pour qui la solidarité est un grand mot, et qui nous prouve que rien n'est impossible.

Un grand Bravo à lui.

Arrivée de Philippe Moreau à Mallemort

4L TROPHY... SUITE

Algeciras, Tanger, l'Atlas, Boulajoul, de la neige, des skis, et même les singes perchés dans la montagne, les dunes de Merzhouga, la remise des dons et une grande bouffée d'entraide et de solidarité !

Formidable aventure humaine et solidaire, le **Raid 4L Trophy** a embarqué pour sa 18ème édition 1 159 équipages, soit 2 318 participants issus de plus de 1 460 écoles.

10 jours, 6 000 kilomètres : le plus grand raid étudiant d'Europe.

Notre équipe mallemortaise, Charles Vannier et Antony Belot est arrivée à bon port et a pu remettre à Merzhouga les dons récoltés à l'association " Enfants du désert ". Cette association s'est chargée de répartir ensuite le matériel dans les écoles et les villages du désert marocain. Egalement grâce à ces dons, des écoles sont construites durant l'année, avec les entreprises locales en faisant fonctionner l'économie locale. Tous les participants du Raid ont aussi construit pendant 2 jours des jardins d'enfants.

Ensuite, après 3 jours passés sur ce campement, Charles et Anthony ont abordé la dernière étape : l'étape marathon en autonomie pendant 2 jours, juste un Road book, une boussole et une carte, sans oublier l'entraide entre participants.

"Ce fut une aventure extraordinaire, pleine d'émotion, d'humanité, d'entraide, de respect, on en sort grandi, on est revenu aux bases de la vie, plus de téléphone, plus d'Internet, juste notre 4l, un peu d'huile de coude et on y est. **Un grand MERCI aux sponsors** qui nous ont permis de vivre cette aventure hors du commun."

Charles et Anthony

SÉCURITÉ CIVISME

Digue des prises : protection contre les inondations

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune de Mallemort est engagée depuis de nombreuses années dans la gestion des risques naturels et technologiques. On rappelle notamment l'existence du SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance basé à Mallemort).
A ce titre, la commune dispose, conformément à la réglementation, de deux outils élaborés en 2008 :
• Le PCS (Plan communal de Sauvegarde).
• Le DICRIM (Dossier d'Information Communal des Risques majeurs).
Le premier dossier est à vocation opérationnelle pour gérer une crise en cas d'évènement majeur. Le deuxième est un document de communication et d'information à destination de la population.

Pour la mise à jour de ces documents, la commune a sollicité l'Université d'Avignon (licence "management de la sécurité et de la gestion des risques") pour engager cette démarche.
Un groupe d'étudiants, suivi à l'Université par Eric Bruchet dans le cadre d'un projet tutoré, a réalisé un premier travail de mise à jour du PCS.

Parallèlement, une réflexion a été menée sur les documents qui concernent les écoles : les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) afin de vérifier leur cohérence avec le PCS.
Ce travail a également été suivi par les élus référents "sécurité de la Commune", Fernand Légier et Bruno Laquay.

Le projet a été présenté à l'ensemble du conseil municipal le 16 juin 2015 en présence des pompiers et de la police municipale. Il permet d'ores et déjà de disposer d'un dossier très complet qui va permettre :
• De finaliser le DICRIM et d'informer la population.
• De disposer d'un annuaire de crise opérationnel.
• De procéder à des exercices de simulation de crise
• De travailler avec les écoles de Mallemort sur la prise en compte du risque.
• De travailler efficacement avec les acteurs de terrain dans ce domaine.
La Commune remercie toutes les personnes qui ont permis d'engager cette première étape de mise à jour qui va se poursuivre en 2015.

FAIRE- VIVRE – PASSER ENSEMBLE UN BEL ÉTÉ !

Pour que Mallemort reste une ville où il fait bon vivre, apaisée, propre et solidaire

En ce début de vacances, au moment où il fait bon vivre à l'extérieur, où nos fenêtres sont grandes ouvertes le soir, où l'on se retrouve à la "fraiche", le civisme est de bon sens pour garantir le bien-être de chacun.
De simples gestes comme jeter ses déchets à la poubelle, tenir ses animaux en laisse, respecter le travail des agents de sécurité, respecter son patrimoine, respecter ses voisins etc. contribuent à ce que chacun se sente bien dans sa ville.

VILLE APAISÉE : LE BRUIT

Près de 90% des français considèrent le bruit comme une nuisance rédhibitoire. Les bruits de voisinage sont inévitables : chacun peut passer l'aspirateur, tondre sa pelouse, recevoir des amis ou jouer de la guitare. Mais il est important de ne pas faire preuve d'incivilité. Le bruit est toléré dans des cas exceptionnels comme les manifestations annuelles nationales ou internationales (14 juillet, fêtes de fin d'année et fête de la musique).

Que dit la loi ?
Extraits de l'Arrêté préfectoral du 22 juin 2000.

Article 8 : Tous travaux effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :
- 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures du lundi au samedi inclus,
- 10 heures à 12 heures les dimanches et jours fériés.

Article 6 : Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils, des équipements ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'urgencees à l'environnement.

CADRE DE VIE
CULTURE(S)

LES 10 ANS DE LIRE ENSEMBLE

Deux jeunes des écoles de Mallemort primés

Vendredi 24 avril 2015, au Portail Coucou avait lieu la 10ème cérémonie de clôture de Lire Ensemble. Deux jeunes de notre village ont été primés à ce concours autour de la lecture, qui réunit les habitants des 17 communes de l'Agglopole depuis maintenant 10 ans.

Un programme particulièrement attractif avait été préparé en partenariat avec l'ensemble des bibliothécaires. Le thème choisi était **"Hier et Demain la Méditerranée"**, une thématique qui permettait d'une part, de faire une rétrospective et d'autre part, de se tourner vers le devenir de la Méditerranée.

La production des œuvres a été importante (244 poèmes, 192 marque-pages, 50 nouvelles ados et adultes) et a même dépassé les frontières d'Agglopole Provence.

Un jury qui rassemblait auteurs, journalistes et professionnels du livre a eu la lourde tâche de sélectionner les meilleures œuvres.

Mallemort s'est de nouveau distinguée dans ce concours avec Julian Quilez, **2ème Prix Poésie Illustrée** (école Camille Claudel, classe de Florence Terrier-Bourdin) et Astéria Mira, **2ème prix Nouvelles Jeunes** (collège Collines Durance, déjà primé l'année passée).

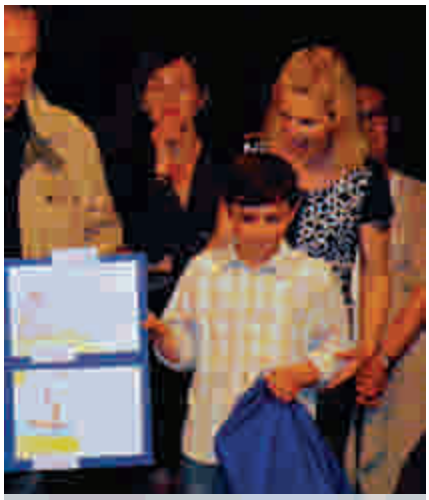
Julian Quilez et son institutrice

Julian Quilez, 2ème Prix Poésie Illustrée.

" ... Un coquillage. Un morceau de nature, un morceau des temps anciens. En avoir un en sa possession était aussi une des choses qui pouvaient provoquer une mort immédiate. Mais il s'en moquait. Il ressentait des sentiments. Il pensait, réfléchissait. Il vivait... "

Extrait de ***Un jour prochain***. **Astéria MIRA,** 2ème prix concours de nouvelles ados.

Lire ensemble 2015 sur le thème " 3013 en Méditerranée ".

Astéria Mira et Christian Brondolin

COMITÉ DE JUMELAGE MALLEMORT /AGLIANA

Nous recevons nos amis aglianais les 2, 3 et 4 octobre prochains.

Le samedi en journée, nous partirons à Marseille, visiter le Mucem, la vieille Charité, le Port etc.

Le samedi soir, un repas de l'amitié, avec animation, aura lieu à la salle de Fêtes.

Vous avez peut-être tissé des liens d'amitié avec des habitants d'Agliana ...

Si vous souhaitez vous joindre à nous, ou les accueillir chez vous pour partager le repas du dimanche avec eux, n'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme pour plus d'informations.

MALLEMORT SENS DESSUS DESSOUS 2015, ALERTE ORANGE SUR LES JUPONS !

Pluie de changements . . . nouvelle programmation ... mais il en restait pour tous les goûts.

Adila Carles

La météo n'a pas été vraiment clémente pour cette 7ème édition de " Sens Dessus Dessous ".
Les orages annoncés ont obligé l'équipe organisatrice à prendre la cruelle décision de réadapter la programmation. Passer du plein air à la salle n'a pas été chose facile. Des spectacles ont été pour certains préservés, mais, c'est près de 90% de la manifestation qui a été annulée au regard du risque estimé par Météo France le jeudi 11 juin. Toutefois, certains spectacles annulés reviendront à Mallemort et se grefferont sur des manifestations estivales. (Renseignements : office de tourisme)

Les Mallemortais se sont donc répartis dans 5 lieux "abrités" :

Salle Dany
Théâtre Dany
Salle des fêtes
Restaurant le Jardin
Eglise St Michel

Le week-end a débuté le vendredi soir sous une pluie battante, mais cela n'a pas empêché le public de se rendre à l'église pour écouter **La Clé des Chants** et l**e Chœur des Mondes**, ainsi qu'au théâtre Dany pour une soirée pop/folk avec le **groupe Isabelle et Sauveur.**

Le lendemain, samedi, la salle Dany, réservée à la "CULTURE URBAINE" et gérée par l'Espace Jeunes a débuté avec **Elow Glover, Ambre et leurs danseurs**. L'ambiance était, dès 14h, euphorique, avec des spectacles non-stop et ce jusqu'à minuit . Aux Chants , Pop, Rock, Rap, électro, on a pu écouter **Fabien et Max, Luna et Guillaume, Morgane, Thea, Heidi, Joey, Chanelle, le Groupe EMM, les Chansons signées , Natess, Sha-nah, Nam Malaga, A-deal, Mina, Pont 2 clan, Saaphyra, Soul Touch, Beny Binx** … Et au Beatbox, **Nash.**

Le théâtre Dany a quant à lui fait salle pleine. Ambiance cirque avec **Cissous et Filipon**, les tout-petits - et même les grands étaient enchantés. Lyrique déjanté avec **Adila Carles**, une femme de ménage bien surprenante. Et pour finir, *Solitude.com*, une pièce des **élèves de Jean Louis Kamoun** où "la détresse humaine prêtait tellement à rire" ! Près de 500 personnes ont apprécié ainsi l'environnement feutré, et "au sec" du théâtre.

L'église accueillait les 50 choristes de l'**Ensemble vocal d'Arles,** temps fort en haut du village, avec notamment un requiem de Brahms, très apprécié par les 150 personnes présentes.
Le restaurant " Le jardin " proposait quant à lui, comme chaque année, un espace plus intime où **"L" Maestri** a régalé un public aux anges, bon nombre de groupies n'ont d'ailleurs pas pu entrer. S'en est suivie une autre voix magique, celle d'**Elodie Funes** avec son guitariste **Richard** pour clôturer la soirée.

Enfin, la salle des fêtes accueillait **Makkina** avec les **Musicales d'Agglopole Provence**. Ambiance latino pour les 250 personnes qui avaient choisi ce lieu où l'on pouvait également opter pour un dépaysement culinaire avec les repas africains de **Bami** et le Coucous de **Madame Zaid.**

Les orages ont certes gâché le déroulement du festival qui devait accueillir plus de 500 artistes, mais Mallemort a néanmoins connu un week-end festif et reçu plus de 1000 visiteurs.
La commission culture et son adjoint, Eric Bruchet, tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées sur l'organisation du festival : RDV en 2016…. **"Sous le soleil exactement !"**

Ensemble vocal d'Arles

UN DIMANCHE EN FAMILLE - 31 MAI 2015 - MALLEMORT

5 500 visiteurs venus participer en famille

Destinée aux familles des 17 communes d'Agglopole Provence, et manifestation bien connue maintenant de tous, "Un Dimanche en Famille" met en avant les activités et les infrastructures sportives de plein air du territoire.
Cette année à Mallemort, ce dimanche 31 mai, jour de fête des mères, a connu un franc succès. De nombreuses activités étaient proposées : poneys, karts à pédales, quads, laser game, fun relais, tennis, faucheuse infernale, paintball.. Le tout non-stop de 9h à 18h.
Ces animations gratuites, sportives et ludiques, concernaient la famille au grand complet : du petit dernier à l'ado en mal de sensations, sans oublier les plus grands ou les plus âgés.
A noter qu'"Un Dimanche en Famille" ne pourrait avoir lieu sans la participation des associations sportives de Mallemort. Un grand merci à tous !

RETRAITE AUX FLAMBEAUX - WONDERBRASS FEU D'ARTIFICE - DURANCE - BAL POPULAIRE

Notre Fête du 14 juillet s'annonce explosive !

Cette année, nouveauté : **le feu d'artifice** va se dérouler, en bord de Durance, et pourra être admiré de la Digue des Prises, près du Vieux Pont.
Chacun y arrivera, avec un flambeau et nous serons accompagnés de la **fanfare Wonderbrass**, initialement prévue sur Mallemort Sens Dessus Dessous, une fanfare Swing, Tzigane (Pop, Chanson, Reggae, Ska, Traditionnel, etc.) qui va mettre le feu aux poudres, avant les artifices !
Le feu sera tiré sur l'eau, explosions de lumières sur la Durance assurées !
Ensuite, retour en fanfare place Raoul Coustet, toujours avec les Wonderbrass, pour le traditionnel bal populaire, avec l'orchestre **Angel Music Show.**

Fanfare Wonderbrass

INFOS

VILLE TRANQUILLE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leur patrouille quotidienne.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, un formulaire de demande individuelle, où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile (disponible également sur internet), doit être déposé à la brigade de Gendarmerie ou à la Police Municipale.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
Rubrique : Operation-tranquillite-vacances

LE BLOG CAMBRIOLAGES

La Brigade Départementale de Gendarmerie des Bouches-du-Rhône a récemment créé un blog qui permet de restituer à leurs propriétaires légitimes les objets découverts lors de perquisitions.

Ce site publie toutes les photographies des objets volés retrouvés à l'occasion de perquisitions et pour lesquels, les enquêteurs n'ont pas identifié les propriétaires. Il suffit de regarder les photos mises en ligne, de noter leur référence et de contacter les enquêteurs au N° indiqué.

www.bdrij13.wix.com
Rubrique : cambriolages

I'INSEE ENQUÊTE

d'avril à octobre sur la commune

L'INSEE effectue régulièrement (C'est la 7e édition) une enquête statistique sur la formation et la qualification professionnelle. 45 000 personnes ont été tirées au sort en France. Des mallemortais font partie de cet échantillon. Un enquêteur (muni d'une carte officielle l'accréditant) prend contact avec l'enquêté pour un RdV à domicile. Celui-ci est prévenu individuellement par courrier. Les réponses restent anonymes et confidentielles.

Renseignements : Mairie 04 90 59 11 05

À venir ...

L'UCAM organise le 1er forum des professionnels de Mallemort

Samedi 24 octobre 2015, salle des fêtes, de 10 à 18 heures.

Entrepreneurs, Artisans, Commerçants, un forum vous est dédié : l'occasion de se rencontrer, de faire connaître vos produits et développer votre activité.

Renseignements et inscriptions UCAM
04 90 59 12 71 - 06 89 81 58 03
forum@ucamallemort.fr

VILLE PROPRE

Que dit la loi ?

Les usagers de la voie publique sont tenus d'éviter toute cause de souillure : papiers, ordures végétales et déjections. Ils sont également responsables de leur animal.

Les abandons de déjections sont interdits et considérés comme des atteintes à l'environnement.

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères* :
Secteur 1* : lundi et jeudi
Secteur 2*: mardi et vendredi
Tri-sélectif : mercredi
(Sauf les 1er/01, 1er/05, 14 /07 et 25/12).
**Plus de renseignements :* service collecte et traitement des déchets / 04 90 57 46 15

Pour le bien-être de tous, il faut :

Rentrer le bac à l'issue de la collecte afin d'éviter d'encombrer la voie publique.

Laisser libres les trappes des bacs enterrés sur le haut du village.

Le dépôt de déchets à côté des bacs est strictement interdit.

Les sanctions :

La Police Municipale peut verbaliser d'une amende de 35€ (arrêté municipal du 07/2006) toute personne qui dépose en dehors des heures de ramassage ou des lieux prévus à cet effet.

LES FEUX

Que dit la loi ?

Brûlage à l'air libre : Il est interdit sur les lieux publics de plein air. Le brûlage à l'air libre, dans votre jardin, des ordures ménagères, des déchets du jardin est interdit. Pensez au compostage individuel ou portez vos déchets verts à la déchetterie.

www.mallemortdeprovence.com

INSCRIPTIONS CANTINE SCOLAIRE

Année 2015/2016

Les inscriptions pour la restauration scolaire auront lieu aux dates suivantes au bureau cantine, école Frédéric Mistral :

24/08/15 → 9h à12h - 14h à 17h
25/08/15 → 9h à12h - 14h à 17h
26/08/15 → 9h à10h - 11h à 12h
27/08/15 → 9h à12h - 14h à 17h
28/08/15 → 9h à12h
29/08/15 → 9h à12h

POLITIQUE

PAROLE DE L'OPPOSITION

Texte non reçu dans les délais.

Dimitri FARRO, Ensemble pour Mallemort.

Chers Mallemortais,

" L'argent est le nerf de la guerre ". C'est pourquoi, lors du débat des orientations budgétaires nous avions alerté Madame le Maire quant aux incertitudes liées aux dotations de l'état, du futur Conseil Départemental, de l'Agglopole etc. On nous avait qualifiés alors de " pessimistes ". Les termes de " prévoyants et réalistes " auraient été plus appropriés puisque le scénario redouté se met en place, ce qui a été confirmé par Madame le Maire elle-même lors du Conseil Municipal du 14 avril dernier où le budget primitif était à l'ordre du jour. En effet, pour l'année 2016, Mallemort devra faire face à une baisse, tous financements confondus de 1 million €. Pour 2017, nous savons d'ores et déjà que ce sera une diminution supplémentaire de 400.000 € pour le budget de fonctionnement. Et ce n'est peut-être pas tout, puisque " l'effet Métropole " n'est pas encore mesurable et qu'il est susceptible de nous réserver d'autres surprises. L'Agglopole, anticipant les ajustements futurs imposés dans le cadre de la future Métropole, a déjà augmenté sa fiscalité. Les communes seront également touchées bientôt. C'est pourquoi, lors du vote du budget nous avons privilégié une gestion en " bon père de famille " et qu'un certain nombre de choix ne nous semblaient pas prioritaires, notamment les équipements sportifs, car avec deux stades et deux gymnases nous pensions être déjà bien équipés. Un investissement pour une pelouse synthétique nous semble aussi être superflu. Enfin on se consolera en se disant qu'avec de tels équipements, Mallemort va être une des villes les plus sportives de la région, avec des équipes de haut niveau ! Bon été à tous.

Jean-Pierre CHABERT / Mallemort avant tout.

CET ÉTÉ, LES SERVICES MUNICIPAUX RESTENT OUVERTS AU PUBLIC

et sont à votre écoute avec des nouveaux horaires .

La mairie :
lundi : 8h30 à 16h00, mardi au vendredi : 8h30/12h00 et 13h00/16h00.

La médiathèque :
mardi au samedi : 9h/13h (nouveaux horaires jusqu'au 29 août).

Les services techniques :
secrétariat : lundi au jeudi : 7h45/12h00 et 13h30/17h00, vendredi : 7h45/12h00 et 13h30/15h30.
Les agents passeront aux horaires d'été mais des permanences permettront des interventions sur toute la journée (jusqu'au 29 août).

La police municipale :
Les policiers municipaux et les ASVP patrouilleront sur la commune par équipe sur une amplitude élargie : 7h00/20h00 du lundi au vendredi, samedi : 14h00/19h00 et ce jusqu'au 30 août (exceptée semaine du 6 juillet).

Permanences élus
- Mme le Maire reçoit uniquement sur rdv pris auprès du secrétariat
- M. MARTIN reçoit le jeudi matin 9h/11h
- Mme BREMOND reçoit sur rendez vous
- M. BRUCHET reçoit sur rdv mardi matin
- Mme AZARD reçoit sur rdv le mercredi de 9h/11h pour les séniors et de 11h à 13 heures pour la petite enfance
- M. ALLEGRINI Antoine reçoit sur rendez-vous
- Mme CHEROUTE reçoit sur rdv le mercredi
- M. LEGIER reçoit sur rendez vous
- M. MARTINELLI reçoit sur rdv le lundi
- Mme POUZOL reçoit sur rendez vous
- M. RICARD reçoit le 1er et 3ème vendredi du mois de 10h/11h

À partir du 4 septembre : permanence de la commission sports, tous les vendredis à partir de 17h30, sur RdV uniquement .

Ville Fleurie